Présentation Synthétique Budgets Primitifs 2022 : URBANISME

S'agissant de budget de stock, les écritures qui avaient été passées en dépenses de fonctionnement sont transférées en section d'investissement par une recette du même montant, et la dépense en section d'investissement est équilibrée par une avance du budget principal. Les stocks sont mis à jour en fonction des dépenses réalisées à chaque exercice.

L'ensemble des dépenses prévues sur chacun des budgets urbanisme fait l'objet d'une avance du budget principal.

Les dépenses prévues en 2022 :

Pour le lotissement Cosec, crée au 1 01 2022
Compte 6045 : 24 000,00€ pour des frais d'étude.
Compte 608 : 990,00€, pour des frais accessoires, des frais d'annonce le cas échéant.
Compte 65888 : 10,00€p our des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).
L'avance prévisionnelle du budget principal est donc de 25 000€.

Pour le lotissement Voltaire :
Le résultat de clôture est nul dans les 2 sections.
Compte 6045 : 40 000,00€ pour des frais d'étude.
Compte 608 : 990,00€, pour des frais accessoires, des frais d'annonce le cas échéant.
Compte 65888 : 10,00€pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).
L'avance prévisionnelle du budget principal est donc de 41 000,00€.

Pour le lotissement Haut-Verson:
Le résultat de clôture est nul dans les 2 sections.
Compte 6015 : 110 000,00€ pour des frais d'achat de terrain
Compte 6045 :48 200,00€ pour des frais d'étude,
Compte 608 : 990,00€, pour des frais accessoires, des frais d'annonce le cas échéant.
Compte 65888 : 10,00€pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).
L'avance prévisionnelle du budget principal est donc de 159 200,00€.

Pour le lotissement Paradis:
Le résultat de clôture du budget présente un excédent de 0.71€ en section de fonctionnement. Il s'agit d'une régularisation de TVA, qui n'entre pas dans les écritures de stocks.

Compte 6015 : 83 305,00€ pour les terrains à aménager. Il s'agit d'intégration de parcelles du budget ville au budget Paradis, en vue de leur cession, équilibrée en recette au compte 774 pour le même montant.
Compte 6045 : 14 000,00€ pour des frais d'étude.
Compte 608 : 990,00€, pour des frais accessoires, des frais d'annonce le cas échéant.
Compte 65888 : 10,00€pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).

L'avance prévisionnelle du budget principal est donc de 14 999,29,€.

Pour le lotissement du lac:
Le résultat de clôture présente un déficit de fonctionnement de 0.80€, il s'agit d'une régularisation de tva, et un excédent d'investissement de 3 990,00€, suite à une demande d'acompte de la DSIL.

Compte 6045 : 60 000€ pour des frais d'étude.
Compte 605 : 685 000,00€ pour les travaux.
Compte 608 : 990,00€, pour des frais accessoires, des frais d'annonce le cas échéant.
Compte 65888 : 10,00€pour des régularisations d'arrondis de TVA (chapitre spécifique).
Le solde de la DSIL, au vue de la réalisation des travaux est estimée à 102 000,00€, ainsi l'avance prévisionnelle du budget principal esr de 640 010,80€.

Le montant total des avances s'élève donc à : 880 210,09€. Il s'agit d'un montant prévisionnel, le montant qui sera effectivement versé, correspondra aux dépenses réelles qui seront réalisées en 2022.